

dépendamment du fait que les social-démocrates le veulent ou non. La majorité social-démocrate du gouvernement laisse la question en suspens jusqu'à une nouvelle crise gouvernementale. Entre temps, j'attendrais patiemment, autrement dit pieds et poings liés, et serais même forcé de dé-savouer les tentatives de mes amis cherchant à obtenir pour moi le droit d'asile en France et dans d'autres pays. Deux ou trois semaines se passeront encore ; l'opinion publique cessera de s'intéresser à cette question. Je perdrais ainsi, non seulement la saison prochaine pour faire une cure, mais encore en général la possibilité de passer dans un autre pays. Voilà pourquoi dans la situation actuelle, je préfère un refus catégorique à des tergiversations ayant pour but de remettre à plus tard la solution. »

Toujours pas de réponse. Je télégraphiai à nouveau à Berlin : « Je considérerai le manque de réponse comme une forme déloyale de refus. »

Ce n'est qu'après cela que je reçus le 12 avril, c'est-à-dire après que deux mois s'étaient écoulés, une communication m'informant que le gouvernement allemand écartait ma demande de droit d'entrée. Il ne me restait plus rien d'autre que d'envoyer le lendemain la dépêche suivante au Président du Reichstag, Lœbe :

« Je regrette qu'il ne m'ait pas été possible de m'instruire pratiquement sur les avantages du droit d'asile démocratique. — Trotsky. »

Telle est l'histoire brève et pleine d'enseignement de cette affaire.

Staline exigeait et obtint par l'intermédiaire de Streseman et d'autres que je ne sois pas admis en Allemagne, au nom de de l'amitié du gouvernement soviétique. Thaelman réclamait que je ne sois pas toléré en Allemagne au nom des intérêts de Thaelman et de l'Internationale Communiste. Hilferding sommait de ne pas m'y admettre parce que j'avais eu l'imprudience de donner dans mon livre dirigé contre Kautsky un portrait politique de Hilferding ayant un ressemblance trop offensante avec l'original. Hermann Muller n'avait pas de raison de refuser ce service à Staline dans une pareille question. Dans ces conditions, les défenseurs platoniques des principes de démocratie pouvaient impunément se prononcer dans des articles ou dans des discours pour que le droit d'asile me soit accordé. Ainsi, eux n'y perdaient rien, moi je n'y gagnais rien. Tout à fait

comme les démocrates pacifistes se prononcent contre la guerre dans tous les cas où elle n'est pas à l'ordre du jour.

D'après ce qu'on me communiqua, Chamberlain aurait fait preuve d'un esprit d'activité spécial dans la question de mon visa. Cet honorable gentleman s'était plus d'une fois prononcé dans ce sens que j'aurais dû être collé au mur dans l'intérêt de la démocratie. On dit qu'outre des considérations conservatrices d'ordre général, Chamberlain a encore des motifs personnels. Il est possible que réellement j'aie parlé de son génie politique dans mon livre consacré à l'Angleterre sans observer le respect nécessaire. Etant donné qu'à ce moment les pourparlers des experts se poursuivaient à Paris, ni Streseman, ni Herman Muller n'avaient aucune raison de faire de la peine à Chamberlain. D'autant plus que ce dernier n'exigeait rien d'eux qui soit contraire à leurs propres goûts politiques. Tout coïncidait, on ne saurait mieux.

Quoi qu'il en soit, nous avons enfin de la part de Staline et de Thaelman une première application fructueuse de la politique du front unique sur une vaste arène internationale. Par l'intermédiaire du *Guepéou*, Staline me proposa, le 16 Décembre, de renoncer à l'activité politique. Du côté allemand, la même condition fut avancée comme allant de soi, pendant que la question du droit d'asile se discutait dans la presse. Cela signifie que le gouvernement Muller-Streseman considère comme dangereuses et nuisibles les mêmes idées précisément que combattent Staline et Thaelman. Staline, en tant que diplomate, et Thaelmann, comme agitateur, exigèrent du gouvernement social-démocrate que je ne sois pas toléré dans l'Allemagne bourgeoise, il faut croire au nom des intérêts de la révolution prolétarienne. Sur l'autre aile, Chamberlain somma que le visa me soit refusé dans l'intérêt de l'ordre capitaliste. Herman Muller put ainsi simultanément donner la satisfaction nécessaire à ses partenaires de droite et à ses alliés de gauche. Le gouvernement social-démocrate est devenu le chaînon de jonction du front unique international contre le marxisme révolutionnaire. Pour trouver un pareil exemple de front unique, il faut se reporter aux premières lignes du Manifeste de Marx et Engels :

« Pour traquer ce spectre (du communisme) toutes les forces de la vieille Europe se sont liguées en une croisade sainte :

le pape et le tsar, Metternich et Guizot, les radicaux français et les policiers allemands. »

Les noms sont différents, mais le fond est le même. Ce qui change le moins en fait, c'est qu'aujourd'hui les policiers allemands sont social-démocrates. Au fond, ils protègent la même chose que gardaient hier les agents de police du Hohenzollern.

Il va de soi que, si le droit d'asile m'avait été accordé, cela n'aurait signifié en aucune mesure que la théorie marxiste de l'Etat de classe soit abattue. A ce sujet, tout le nécessaire a été dit dans la déclaration que je fis au correspondant de la presse social-démocrate allemande citée plus haut. Le régime de la démocratie ne se déduit pas de principes philosophiques ayant une valeur propre, mais bien de besoins tout à fait réels des classes dominantes. Le régime de la démocratie a sa logique. Il inclut dans celle-ci le droit d'asile. Le fait d'accorder ce droit à un révolutionnaire prolétarien ne fait en rien contraste avec le caractère strictement bourgeois de la démocratie. Mais, à présent, toute cette argumentation est superflue, car il s'est trouvé qu'en une Allemagne dirigée par les social-démocrates il n'existe aucun droit d'asile. Après que les staliniens, ayant rompu avec le marxisme et la Révolution d'Octobre, m'ont banni de

la République des Soviets, la social-démocratie allemande se refuse à me laisser entrer précisément parce que je représente les principes du marxisme et la tradition de la Révolution d'Octobre. Il ne s'agissait cette fois-ci que d'une seule personne. Et la social-démocratie, cette extrême gauche du monde bourgeois, n'a pas hésité un seul instant à fouler aux pieds un des « principes » de la démocratie pure. Que se passera-t-il donc au cas où il faudrait trancher dans la pratique le problème de la propriété des moyens de production ? Quel aspect prendront à cet instant les malencontreux principes épars de la démocratie ? Nous nous en sommes déjà rendu compte dans le passé et nous nous en apercevrons encore plus d'une fois dans l'avenir. L'épisode de mon visa, qui est, en fin de compte, tout à fait secondaire, projette un faisceau de lumière éclatante sur le sens même du problème de notre époque ; d'un seul coup, il abat le mythe réactionnaire, complètement pénétré de mensonge, de la possibilité d'une transition démocratique menant vers la société socialiste. Voilà l'unique leçon à déduire de l'expérience que j'ai récemment faite. Elle est sérieuse et elle fera son chemin dans la conscience des masses ouvrières.

L. TROTSKY.

Constantinople, le 22 avril 1929.

LE PIÈGE DE LA DÉMAGOGIE

LE PREMIER MAI

... « Un Premier Mai de Combat », prophétisait l'Humanité. « Manifestez en masse ! » lançait la C. G. T. U., tandis que son Secrétaire général annonçait effectivement « un Premier Mai de masses ». Monmousseau précisait même le caractère qu'il attendait du mouvement : « Dans ces conditions de radicalisation évidente, le Premier Mai 1929 doit être une journée de masses rappelant le Premier Mai 1919. »

Jamais démenti plus cruel ne fut apporté à des bureaucrates pris au piège de leur démagogie.

Malheureusement, il faut bien le constater, le Premier Mai, ici, n'aura en rien ressemblé au 1^{er} Mai 1919 ; il n'aura démontré que la faiblesse des organisations. Si l'on exempte certaines corporations (charbonniers de taxi, bâtiment), le chômage réel a été faible ou nul, un grand nombre d'entreprises de la région parisienne ayant pris l'initiative de licencier leur personnel. Quant aux manifestations annoncées, elles ont été rares en province,

inexistantes à Paris. Aucune qui mérite le nom de manifestation de masses.

Les raisons de cette impuissance momentanée sont trop claires : division syndicale, incapacité du Parti.

La scission continue, en effet, à manifester sa malfaisance ; elle interdit toute action de masses, elle permet à la bourgeoisie de spéculer sur la division, d'établir entre les organisations des distinctions préméditées qui élargissent le fossé.

Moins que jamais, il ne faut perdre de vue la réalisation de l'Unité Syndicale. Nous répétons toujours la même chose ? Oui, parce que c'est toujours la même chose.

Quant à l'incapacité des bureaucrates communistes, elle s'est avérée dans tout son éclat. Ils répétaient sur tous les tons qu'il fallait s'attendre à des « provocations policières certaines » (Humanité du 30 Avril), qu'il fallait « organiser sérieusement l'auto-défense » des démonstrations. Voilà donc nos hommes prévenus, et les mesures prises ? Point du tout. Au jour dit, le service d'ordre « préventif »